

BEEFP - Numéro **87-1 25**

RBIF - 03984

Île Machias Seal (Nouveau-Brunswick)

**Phare**

Station de phare de l'île Machias Seal

Le phare de l'île Machias Seal a été construit en 1914, à partir de plans du ministère de la Marine. Depuis, on y a installé du nouveau matériel d'éclairage et des cornes de brume. Le bâtiment remplit encore sa fonction de phare, alors que l'île est devenue un sanctuaire d'oiseaux migrateurs. La Garde côtière canadienne, Transports Canada, a la garde du bâtiment. Voir le rapport de recherche 87-1 25 du BEEFP.

**Raisons de la désignation**

Le phare de l'île Machias Seal a été désigné « édifice reconnu » à cause de ses liens avec d'importants thèmes historiques, pour sa conception hautement fonctionnelle combinée à des proportions classiques, et pour son importance dans l'environnement.

Le phare initial de l'île Machias Seal ainsi que les structures qui lui ont succédé constituent d'importantes aides à la navigation depuis 1832, servant à guider les navires arrivant du sud vers l'entrée de la baie de Fundy. De plus, la construction initiale par le Nouveau-Brunswick colonial et la présence constante d'un phare canadien ont établi une revendication de souveraineté canadienne sur l'île, qui a été contestée par les États-Unis pour n'être légalement reconnue qu'en 1925.

La conception du phare actuel représente l'une des premières adaptations réussies du béton armé aux exigences fonctionnelles d'un phare, tout en conservant des éléments de conception classiques provenant d'une période antérieure de conception de phares. La tour constitue un élément dominant dans cet environnement éloigné et isolé.

**Éléments caractéristiques**

La valeur patrimoniale du phare s'exprime dans ses matériaux et sa forme extérieure, dans sa conception fonctionnelle ainsi que dans ses liens avec le site.

Le phare présente une conception octogonale, suivant la disposition classique d'une base, d'un fût effilé et d'un chapiteau. La base en saillie (qui ne fait pas partie du tissu historique) est accentuée par un bandeau également en saillie. Les fenêtres, dotées de linteaux en forme de fronton, sont situées le long du fût. Le sommet évasé du fût forme

BEEFP - Numéro **87-1 25**

RBIF - 03984

Île Machias Seal (Nouveau-Brunswick)

**Phare**

Station de phare de l'île Machias Seal

le chapiteau sur lequel repose la lanterne de métal. La surface lisse du béton, bien qu'elle ne soit pas rayée dans ce spécimen, évoque plus ou moins la maçonnerie typique d'une structure classique.

Le phare de l'île Machias Seal, l'un des premiers de ce type, représente une rationalisation de la technologie en évolution du béton armé. Sa coquille relativement mince ne comporte pas de contreforts ou d'éléments d'ossature interne comme les spécimens antérieurs.

Il faudrait instituer un programme régulier de travaux d'inspection et de réparation, si ce n'est pas déjà fait. Les éventuelles réparations devraient être entreprises sous la gouverne de spécialistes de la conservation au fait des techniques historiques du béton. La forme de base, les détails classiques et la fonction de la structure devraient être protégés.

L'île Machias Seal dans la baie de Fundy est un affleurement de granit de 15 acres, éloigné et dénudé, qui n'accueille que le personnel du phare et, plus récemment, les ornithologues assurant la gestion du sanctuaire d'oiseaux. Le cadre dégagé et accidenté, dans lequel le phare s'inscrit comme point de repère local, devrait être préservé.

Pour des conseils sur la façon d'intervenir sur ce bâtiment, consulter le *Code de pratique du BEEFP*.

Trad uction